

Direction Générale des Services

Ref: CA2016/106

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 NOVEMBRE 2016

<u>DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL</u> <u>DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 OCTOBRE 2016</u>

➡ le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 25 novembre 2016 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3, **Vu** les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

> Après en avoir délibéré,

⇒ APPROUVE le procès-verbal du conseil d'administration du 21 octobre 2016.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 25 novembre 2016.

Nombre de membres présents	20
Nombre de membres représentés	12
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	32
Nombre de votes pour	32
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 13/12/2016

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 01/12/2016